

Nom commercial: Gasolinum KP 60-95 °C

Numéro de la matiere: 155100 Date de révision: 21.02.2018 Version: 3/CH

> remplace la version: 2 / CH Date d'impression 21.02.18

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Gasolinum KP 60-95 °C

N° d'article 15510000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Adresse

Hänseler AG Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone

0041 (0)71 353 58 58 Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland: 145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

SECTION 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225 Skin Irrit. 2 H315 STOT SE 3 H336 Asp. Tox. 1 H304 Aquatic Chronic 2 H411

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger ***



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger ***

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



Nom commercial: Gasolinum KP 60-95 °C

Numéro de la matiere: 155100 Date de révision: 21.02.2018 Version: 3/CH

> remplace la version : 2 / CH Date d'impression 21.02.18

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoguer somnolence ou vertiges.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

Conseils de prudence ***

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes

nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou P301+P310

un médecin.

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au P304+P340

repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

NE PAS faire vomir. P331

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière

étanche.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

Hydrocarbons C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% ncontient

hexane: Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics: Hydrocarbons, C6,

isoalkanes, <5% n-hexane

SECTION 3: Composition/informations sur les composants ***

3.2. Mélanges

Composants dangereux (règlement (CE) no 1272/2008) ***

Hydrocarbons C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

No. EINECS 921-024-6

Numéro 01-2119475514-35-XXXX

d'enregistrement

Concentration 50 % >=

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225 Skin Irrit. 2 H315 STOT SE 3 H336 Asp. Tox. 1 H304 Aquatic Chronic 2 H411

Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics

No. EINECS 927-510-4

Numéro 01-2119475514-35-XXXX

d'enregistrement

% Concentration 50

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225 Skin Irrit. 2 H315 STOT SE 3 H336 Asp. Tox. 1 H304 Aquatic Chronic 2 H411

Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane

No. CAS 64742-49-0 No. EINECS 931-254-9



Nom commercial: Gasolinum KP 60-95 °C

Numéro de la matiere: 155100 Version: 3 / CH Date de révision: 21.02.2018

remplace la version: 2 / CH Date d'impression 21.02.18

Numéro 01-2119484651-34-XXXX

d'enregistrement

Concentration >= 25 < 50 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225 Skin Irrit. 2 H315 STOT SE 3 H336 Asp. Tox. 1 H304 Aquatic Chronic 2 H411

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Eventuellement apport d'oxygène. Appeler aussitôt un médecin. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Traitement chez un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler aussitôt un médecin. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Traitement

Traitement symptomatique

Avis aux médecins / Risques

Apres l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Mousse stable aux alcools, Produit d'extinction à sec, Brouillard d'eau

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO2); Peut former mixtures de gaz et air qui deviennent explosifs. Vapeurs plus lourdes que l'air. Peut former mixtures de gaz et air qui deviennent explosifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants



Nom commercial: Gasolinum KP 60-95 °C

Numéro de la matiere: 155100 Version: 3 / CH Date de révision: 21.02.2018

remplace la version : 2 / CH Date d'impression 21.02.18

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter équipement de protection. écarter personnes sans défense. Veiller à assurer une aération suffisante. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les vapeurs.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas jeter les résidus dans l'égout, des fosses et des caves. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination". Veiller à assurer une aération suffisante.

6.4. Référence à d'autres sections

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air). Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Eviter la formation d'aérosol.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles. Risque d'explosion lors de la pénétration du liquide dans les canalisations.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

blindé. Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 3 Liquides inflammables Classe de stockage (Suisse) 3 Liquides inflammables

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.



Nom commercial: Gasolinum KP 60-95 °C

Numéro de la matiere: 155100 Version: 3 / CH Date de révision: 21.02.2018

remplace la version: 2 / CH Date d'impression 21.02.18

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

Hydrocarbons C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf.

Durée d'exposition

Voie d'exposition

Ouvrier

Long terme

dermale

mode d'effet Effet systémique

Concentration 773 mg/kg Source Fiche de données de sécurité approvisionneur

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf.

Durée d'exposition

Voie d'exposition

mode d'effet

Ouvrier

Long terme

par inhalation

Effet systémique

Concentration 2035 mg/m³
Source Fiche de données de sécurité approvisionneur

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf.

Durée d'exposition

Voie d'exposition

Consommateur

Long terme

dermale

mode d'effet Effet systémique

Concentration 699 mg/kg Source Fiche de données de sécurité approvisionneur

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf.

Durée d'exposition

Voie d'exposition

mode d'effet

Consommateur

Long terme

par inhalation

Effet systémique

Concentration 608 mg/m³
Source Fiche de données de sécurité approvisionneur

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Consommateur Durée d'exposition Long terme Voie d'exposition orale

mode d'effet Effet systémique

Concentration 699 mg/kg Source Fiche de données de sécurité approvisionneur

Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf.

Durée d'exposition

Voie d'exposition

Mode d'offet

Fffet systémic

mode d'effet Effet systémique

Concentration 300 mg/kg/d Source Fiche de données de sécurité approvisionneur



Nom commercial: Gasolinum KP 60-95 °C

Numéro de la matiere: 155100 Version: 3 / CH Date de révision: 21.02.2018

remplace la version: 2 / CH Date d'impression 21.02.18

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf.

Durée d'exposition

Voie d'exposition

mode d'effet

Ouvrier

Long terme

par inhalation

Effet systémique

Concentration 2085 mg/m³
Source Fiche de données de sécurité approvisionneur

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Consommateur
Durée d'exposition Long terme
Voie d'exposition dermale

mode d'effet Effet systémique

Concentration 149 mg/kg/d Source Fiche de données de sécurité approvisionneur

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf.

Durée d'exposition

Voie d'exposition

mode d'effet

Consommateur

Long terme

par inhalation

Effet systémique

Concentration 477 mg/m³
Source Fiche de données de sécurité approvisionneur

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Consommateur Durée d'exposition Long terme Voie d'exposition orale

Concentration 149 mg/kg/d

Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf.

Durée d'exposition

Voie d'exposition

Ouvrier

Long terme

dermale

mode d'effet Effet systémique

Concentration 13964 mg/kg/d

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf.

Durée d'exposition

Voie d'exposition

mode d'effet

Ouvrier

Long terme

par inhalation

Effet systémique

Concentration 5306 mg/m³

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf.

Durée d'exposition

Voie d'exposition

mode d'effet

Consommateur

Long terme

dermale

Effet systémique

Concentration 1377 mg/kg/d

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Consommateur Durée d'exposition Long terme Voie d'exposition par inhalation



Nom commercial: Gasolinum KP 60-95 °C

Numéro de la matiere: 155100 Version: 3 / CH Date de révision: 21.02.2018

remplace la version : 2 / CH Date d'impression 21.02.18

mode d'effet Effet systémique

Concentration 1137 mg/m³

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Consommateur Durée d'exposition Long terme Voie d'exposition orale

mode d'effet Effet systémique

Concentration 1301 mg/kg/d

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition

Regardez Section 7; Aucune mesure particulière n'est pas nécessaire.

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Consérver à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ranger à part les vêtements de travail. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. Filtre Anti-gaz A.

Protection des mains

Gants (résistants aux solvants)

Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR Épaisseur du gant 0.35 mm

Non adapté: gants en latex naturel Non adapté: gants en polychloroprène

Non adapté: gants en butylique caoutchouc - Butyl

Non adapté: gants en PVC Non adaptés: gants en cuir Non adapté: gants épais

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection résistant aux solvants

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques ***

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

EtatliquideCouleurincoloreOdeurfaible

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur 48 à 105 °C

Point d'éclair

Valeur < 0 °C

limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Limite d'explosivité, inférieure 0.6 %(V) Limite d'explosivité, supérieure 7.4 %(V)

Pression de vapeur

Remarque N'est disponible



Nom commercial: Gasolinum KP 60-95 °C

Numéro de la matiere: 155100 Version: 3 / CH Date de révision: 21.02.2018

remplace la version: 2 / CH Date d'impression 21.02.18

Densité

Valeur 0.688 g/cm³

Hydrosolubilité

Remarque pratiquement insoluble

Température d'inflammabilité ***

Valeur > 200 °C

méthode DIN 51794

Source Fiche de données de sécurité approvisionneur

9.2. Autres informations

Autres données

La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Flammes. Etincelles

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

vapeurs / gaz inflammables, Oxyde et dioxyde de carbone

Autres données

Danger d'explosion. Forme avec l'air des mélanges gazeux explosibles.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Hydrocarbons C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

Espèces rat

DL 50 > 5000 mg/kg

méthode OCDE 401

Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics

Espèces rat

DL 50 > 5840 mg/kg

méthode OCDE 401 Source Analogie

Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane

Espèces rat

DL 50 > 5000 mg/kg

méthode OCDE 401



Nom commercial: Gasolinum KP 60-95 °C

Numéro de la matiere: 155100 Version: 3 / CH Date de révision: 21.02.2018

remplace la version : 2 / CH Date d'impression 21.02.18

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

Hydrocarbons C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

Espèces rat

DL 50 > 2000 mg/kg

méthode OCDE 402

Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics

Espèces rat

DL 50 > 2920 mg/kg

méthode OCDE 402 Source Analogie

Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane

Espèces rat

CL 50 > 3000 mg/kg

méthode OCDE 402

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

Hydrocarbons C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

Espèces rat

CL 50 > 20 mg/l

Durée d'exposition 4 h

Administration/Forme Vapeurs méthode OCDE 403

Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics

Espèces rat

CL 50 > 23.3 mg/l

Durée d'exposition 4 h

Administration/Forme Vapeurs méthode OCDE 403 Source Analogie

Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane

Espèces rat

CL 50 > 20 mg/l

Durée d'exposition 4 h

Administration/Forme Vapeurs méthode OCDE 403

Corrosion/irritation cutanée

Substance de référence Naphta léger (pétrole), hydrotraité; Naphta hydrotraité à point d'ébullition

bas

Remarque Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer

des irritations et le dégraissage.

Source Fiche de données de sécurité approvisionneur

Remarque Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer

des irritations et le dégraissage.

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

Hydrocarbons C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

évaluation légèrement irritant

Remarque Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer

des irritations et le dégraissage.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Substance de référence Naphta léger (pétrole), hydrotraité; Naphta hydrotraité à point d'ébullition

bas

évaluation légèrement irritant

Source Fiche de données de sécurité approvisionneur



Nom commercial: Gasolinum KP 60-95 °C

Numéro de la matiere: 155100 Version: 3 / CH Date de révision: 21.02.2018

remplace la version : 2 / CH Date d'impression 21.02.18

sensibilisation

Substance de référence Naphta léger (pétrole), hydrotraité; Naphta hydrotraité à point d'ébullition

bas

Remarque Aucune effect de sensibilisation conu.

Source Fiche de données de sécurité approvisionneur

Sensibilisation (Composants)

Hydrocarbons C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

évaluation non sensibilisant

Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics
évaluation non sensibilisant

Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane

évaluation non sensibilisant

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Substance de référence Naphta léger (pétrole), hydrotraité; Naphta hydrotraité à point d'ébullition

bas

Remarque Une exposition chronique provoque des troubles des organe respiratoires.

Source Fiche de données de sécurité approvisionneur

Remarque Une exposition chronique peut provoquer des troubles de peau grâve.

Mutagénicité (Composants)

Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics

évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vivo.

Source Analogie

Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane

évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vivo.

Source Analogie

Expériences issues de la pratique

Le produit a un effet anesthésiant. le produit est irritant pour les muqueuses.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons

Substance de référence Naphta léger (pétrole), hydrotraité; Naphta hydrotraité à point d'ébullition

bas

CL 50 < 10 mg/l

Toxicité pour les poissons (Composants)

Hydrocarbons C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

Espèces truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)
CL 50 11.4 mg/l

Durée d'exposition 96 h

Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics

Espèces truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)
CL 50 13.4 mg/l

Durée d'exposition 96 h

Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane

Espèces Oryzias latipes

CL 50 1 mg/l

Durée d'exposition 48 h

Source Analogie

Toxicité pour les daphnies (Composants)



Nom commercial: Gasolinum KP 60-95 °C

Numéro de la matiere: 155100 Version: 3 / CH Date de révision: 21.02.2018

remplace la version: 2 / CH Date d'impression 21.02.18

mq/l

Hydrocarbons C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

Espèces Daphnia magna

NOEC 0.17 mg/l

Durée d'exposition 21 d

Hydrocarbons C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

Espèces Daphnia magna
LOEC 0.32
Durée d'exposition 21 d

Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics

Espèces Daphnia magna NOEC 0.17

Durée d'exposition 21 d

Source Analogie

Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane

Espèces Daphnia magna

CL 50 3.87 mg/l

Durée d'exposition 48 h

Source Analogie

Toxicité pour les algues

CI50 < 10 mg/l

Toxicité pour les algues (Composants)

Hydrocarbons C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

Espèces Pseudokirchneriella subcapitata

CE50 30 mg/l

Durée d'exposition 72 h

méthode OCDE 201

Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics

Espèces Pseudokirchneriella subcapitata

NOEC 10 mg/l

Durée d'exposition 72 h

Source Analogie

Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics

Espèces Pseudokirchneriella subcapitata

CE50 10 à 30 mg/l

Durée d'exposition 72 h

Source Analogie

Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane

Espèces Pseudokirchneriella subcapitata

ErC50 55 mg/l

Durée d'exposition 72 h

Source Analogie

Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane

NOEC 30 mg/l

Durée d'exposition 72 h

Toxicité pour les bactéries

CL 50 < 10 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Elimination physico-chimique

Remarque Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant l'effet

écologique de ce produit.

Biodégradabilité (Composants)



Nom commercial: Gasolinum KP 60-95 °C

Numéro de la matiere: 155100 Date de révision: 21.02.2018 Version: 3/CH

> remplace la version: 2/CH Date d'impression 21.02.18

Hydrocarbons C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

Valeur 81

Durée de l'essai 28 d Facilement biodégradable évaluation

Source Analogie

Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics

%

Durée de l'essai 28

évaluation Facilement biodégradable

Source Analogie

Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane

% Valeur 98

Durée de l'essai 28

évaluation Facilement biodégradable

Source Analogie

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaus et la canalisation. Produit menace faiblement l'eau.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE Ne pas éliminer avec le déchet domestique

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Ne pas décharger das les égouts. Code de déchets CEE

Récupération et recyclage si possible. Autrement: combustion dans une installation d'incinération agrée.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non untilisé.

SECTION 14: Informations relatives au transport ***

Transport terrestre ADR/RID ***

14.1. Numéro ONU

UN 3295

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 3 Carte pour désignation du 3 danger

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage Ш Quantité limitée 5 I Les catégories de transport 3 Code de restrictions en D/E tunnels

Transport maritime IMDG/GGVSee ***

14.1. Numéro ONU

UN 3295

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S.



Nom commercial: Gasolinum KP 60-95 °C

Numéro de la matiere: 155100 Version: 3 / CH Date de révision: 21.02.2018

remplace la version : 2 / CH Date d'impression 21.02.18

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

Transport aérien ***

14.1. Numéro ONU

UN 3295

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 3

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

Autres informations

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) ***

Classe de contamination WGK 3

de l'eau (Allemagne)

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

SECTION 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Aquatic Chronic 2 Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2

Asp. Tox. 1 Danger par aspiration, Catégorie 1
Flam. Liq. 2 Liquide inflammable, Catégorie 2
Skin Irrit. 2 Irritation cutanée, Catégorie 2

STOT SE 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT

un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.